

Caractéristiques de l'architecture coloniale et typologie d'habitat à Jijel

« L'espace physique est justiciable d'analyse objectives permettant d'atteindre en premier niveau de signification. Ce niveau est spécifique de l'architecture. Il peut former la base stable sur laquelle viendront s'articuler d'autres contenues accessibles par d'autres lectures »¹. Castex Jeau et al

Introduction :

L'habitat désigne le lieu de vie des hommes. Cela correspond à la maison, mais aussi à l'espace autour, où les hommes circulent, travaillent, se divertissent...L'habitat semble être l'un des plus anciens concepts de l'humanité, un concept à peu près aussi important que celui de la nourriture.

Dans ce chapitre, la première question est directement liée à la définition du concept habitat et ses dérivations : habiter, habitation, habitant, maison. La seconde quant à elle sert à comprendre les origines de l'architecture coloniale en Algérie, en traitant les caractéristiques de ce type au niveau urbanistique et architectural.

D'autre part, pour mieux comprendre notre environnement physique nous parlerons sur la typologie de l'habitat dans la ville de Jijel. Cette ville possède un seul centre historique qui se matérialise par l'héritage colonial, cette omniprésence vue que cette ville a connu un terrible séisme en 1856 où il a détruit toutes les constructions des civilisations précédentes. Aujourd'hui, l'héritage colonial se présente sous plusieurs formes : équipements, habitation, espace libre...Les maisons avec cour se trouvent un peu partout dans le centre ville, cette création architecturale est pour but de densifier le tissu urbain.

Enfin, nous concluons ce chapitre en classifiant l'ensemble des typologies d'habitat dans la zone d'étude choisie.

¹ Castex Jeau, Depaule Jeau Charles, Panerai Philippe, Formes urbaines : de l'ilot à la barre, édition Dunod, Paris, 1977.P :10

VI.1- Quelques définitions préliminaires sur l'habitat:**-Habitat :**

1^{er}/ « Mode de peuplement par l'homme des lieux où il vit : habitat rural, urbain »².

2^{eme}/ Pour J.E. Havel, l'habitat est « toute l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme »³.

3^{eme}/ « On entend par habitat, non seulement le bâtiment dans lequel l'homme s'abrite (habitation ou logement) mais aussi ce qui entoure ce bâtiment et notamment tous les services, installations et dispositifs dont l'existence est nécessaire à l'individu. Il existe, plusieurs types d'habitat (habitat économique, villas, immeubles, habitat traditionnel, habitat rural, .etc.) »⁴

4^{eme}/ « En écologie, l'habitat désigne le milieu naturel de vie d'une espèce animale ou végétale. Il correspond aussi au biotope »⁵.

5^{eme}/ « En géographie humaine, l'habitat désigne le mode d'occupation de l'espace par l'homme pour des fonctions de logement. On parle ainsi d'habitat individuel, d'habitat collectif, d'habitat groupé, d'habitat dispersé... Et, par extension, l'ensemble des conditions de logement »

-Habiter : Selon **Norberg schulz** l'action d'habiter consiste à connaître l'appartenance à un lieu donné. C'est le rapport significatif qui s'est établi entre l'aspect corporel et spatial. D'une autre façon est un acte d'identification.

D'après Augoyard Jean-François cité par Nicolas TIXIER « *Enfin, l'architecture, en principe, est habitée, vécue. Quand ce ne serait pas le cas, elle ne serait que sculpture. Habiter c'est : emménager, aménager, déménager, s'approprier, désarter, cheminer, mais c'est surtout vivre l'espace* »⁶

-Habitation : « Lieu de résidence habituelle »⁷

-Maison :

1^{er}/ « Dans la maison, l'homme se familiarise avec l'immédiateté du monde, la, il n'a pas choisir un parcours et trouver une destination dans la maison et autour d'elle le monde s'offre spontanément ...la maison est l'endroit où a lieu le quotidien »⁸

2^{er}/ « ...la maison est une boîte dont la fonction principale est d'abriter et de protéger ses occupants et son contenu contre les ennemis, hommes et animaux, et contre ces forces naturelles connues sous le nom de temps. C'est un instrument qui libère l'homme pour

² Dictionnaire Encyclopédie 2000

³ Benmatti N.A, 1982

⁴ Site: [htm// www.marocurba.gov.ma/tpc00008/itm0001a](http://www.marocurba.gov.ma/tpc00008/itm0001a)

⁵ [www. Wikipédia.org](http://www.Wikipédia.org)

⁶ TIXIER, Nicolas, Morphodynamique des ambiances construites, thèse de doctorat, Université de Nantes, 2001.

⁷ Dictionnaire Encarta 2009

⁸ Christien Norberg-Schulz , Habiter vers une architecture figurative, édition Electa Moniteur, paris, 1985. P : 89

d'autres activités en créant un environnement qui lui convient et qui le protège de l'action indésirable de son entourage »⁹.

-Habitant : C'est un ensemble occupant une habitation ou plusieurs, et peut être composé d'individu ou de groupes d'individu

VI.2-Les origines de l'architecture coloniale en Algérie :

Avant d'entamer les principes d'organisation de la ville coloniale en Algérie, il paraît nécessaire de revenir à l'histoire pour mieux comprendre les origines des principes d'urbanisme et d'architecture de nos villes. C'est-à-dire il s'agit de parler sur les travaux d'Hausmann sur la ville de Paris. Leurs interventions créent un certain type de ville, qui reste une référence de l'urbanisme après la chute de l'empire et le départ d'Hausmann. En 1853 il est nommé préfet de paris par Napoléon III, il lui confié la lourde tâche de réaliser à paris la ville idéale. Napoléon III était très influencé par les squares et les jardins anglais. Il voulait une ville géométrique fidèle aux idées de R.Owen et E. Cabet. Cette tâche se résume en trois points : aérer la ville, l'unifier et l'embellir. Les interventions urbaines entreprises par Hausmann ont produit, une nouvelle morphologie urbaine. Cette dernière est le résultat d'une opération de percement, c'est « l'ilot ». Cet élément urbain est de forme rectangulaire longue ou large, de forme trapézoïdale ou triangulaire. Il est entouré de tous ces cotés par des voies de circulation, soit par une rue, un boulevard ou une avenue. L'ilot est divisé en un nombre de parcelles plus ou moins grandes, perpendiculaires aux voies de circulation. Les principes de base de la structure urbaine de l'ilot d'Hausmann sont : parcelle perpendiculaire à la rue, la ligne de partage à l'intérieur de l'ilot est la bissectrice de l'angle formé par les rues, parcelles moyennes, pas de parcelle profondes ni étirer en façade. Les parcelles ainsi définit vont organiser autour de cours en plus de soucis d'ensoleillement et d'aération.

➤ La standardisation dans la construction :

C'est à Paris que l'on verra pour la première fois une sorte de « bâtiment types » qui en fait nous rappelons les recommandations des cours d'architecture de J.L.N Durand, traité d'architecture de L.Reynaud, essai sur l'architecture de M.A Laugier et mémoire sur les objets les plus importants de l'architecture de Patte. Les travaux de ces auteurs forment des méthodes pour une meilleure utilisation de l'espace urbain et architectural. Encore, ils représentent une référence et un guide très important pour les architectes du 20^{ème} siècle.

➤ **L'immeuble haussmannien :** façade obéissant à une stratification claire et une cohérence volumétrique due à l'imposition d'une réglementation gérant les superpositions des étages et des décorations selon l'importance, à travers une stratification sociale.

⁹ Rapoport. Amos , pour une anthropologie de la maison, édition Dunod, Paris 1972, p : 119

VI.3-Les Caractéristiques de l'architecture coloniale en Algérie :

En étudiant les villes françaises fondées en Algérie entre 1830 et 1870 ; étudier exactement la conception et la réalisation de quelque plan de centre, et quelque projet de régularisation et d'extension pour des villes existantes en Algérie, ces réalisations selon Xavier Malverti sont caractérisés par trois éléments :

- La régularité du tracé.
- L'importance donnée à l'aménagement de l'espace publique.
- Le traitement des relations entre les différents quartiers militaires, civils, et indigènes

VI.3.1-la régularité : la régularité recouvre à la fois la notion de symétrie, d'orthogonalité et d'égalité.

VI.3.1.1-La régularité comme efficacité :

L'efficacité se présente en trois aspects : géométrique, comptable et simplicité

Sur l'efficacité géométrique, Malverti. X et Picard.A ont dit :

« Seul un plan de ville régulier permet en cours de réalisation de modifier la position de chaque édifice sans perturber le tracé d'ensemble, et d'obtenir la meilleure implantation répondant aux besoins des différents acteurs »¹⁰

Pour mieux gérer les projets, l'ingénieur doit vérifier à tout moment plusieurs facteurs à savoir : la surface occupée par chaque construction, le linéaire de mur d'enceinte, le nombre de logement, et même le nombre des arbres à planter C'est l'efficacité comptable car le tracé irrégulier ne facilite pas tous ces éléments cités ci-dessus

En troisième niveau, la régularité comme efficacité de simplicité rend les plans compréhensibles, donc la transmission facile des projets d'un ingénieur à un autre.

VI.3.1.2- La régularité comme une éthique et comportement :

La régularité comme principe se répète dans toutes les régions à planifier malgré le site ne lui permet pas, si le site est irrégulier il faut dissimuler par des artifices géométriques.

Le capitaine Garnier confirme ça dans ces paroles : *« Si aucune raison ne s'y oppose, on adopte une symétrie et une régularité indiquant qu'une idée d'ensemble a présidé à la création de l'établissement. On aligne les façades en créant des cours réguliers même si le terrain est irrégulier, ce qui a lieu le plus souvent. Les angles aigus sont placés dans les arrières cours où l'on place les bâtiments accessoires »¹¹*

¹⁰ Malverti Xavier et Picard Aleth , les tracés des villes et le savoir des ingénieurs du génie : Algérie entre 1830-1870,sans date. P : 9

¹¹ Malverti Xavier et Picard Aleth , les tracés des villes et le savoir des ingénieurs du génie : Algérie entre 1830-1870,sans date. P : 8

VI.3.1.3- La régularité comme souci d'économie :

« Les officiers du génie sont soucieux des finances publiques comme des dépenses privés. Ils sont sensibles aux capacités financières des populations civiles et à leurs besoins en espace »¹².

VI.3.2- Les caractéristiques au niveau urbain : Une idée de régularité : selon Malverti. X et Picard.A: « La première règles pour les ingénieurs du génie est de rapprocher le plans s'une figure régulière pour dessiner le périmètre de la ville : la forme de l'enceinte est l'emplacement des portes de la ville déterminent la régularité du tracé des rues et des places »¹³

VI.3.2.1- Le découpage de la ville en îlots :

Le découpage de la ville suit le plan en échiquier, des îlots de formes régulières (rectangulaires, triangulaires, trapézoïdales...).

Le classement des îlots dépend de plusieurs critères à savoir : la fonction, la forme géométrique et la taille, ces deux derniers critères dépendent de la configuration de tracé urbain. Et selon la fonction, on trouve :

- Ilot résidentiel : destinée au habitation et commerce
- Ilot d'équipement :(militaire, éducatif, administratif)

VI.3.2.2- Le découpage parcellaire :

Le découpage parcellaire obéit à la loi de la régularité, qui est très utilisée par les ingénieurs de génies militaires. Un outil géométrique permet de répartir également chaque colon sur le territoire. Les parcelles sont sous plusieurs formes à savoir : rectangle, carrée, triangle ou trapèze, ces deux derniers sont produits surtout lorsque la forme de l'îlot est triangulaire. Alors que la taille est relative à la nature de l'utilisation affectée (résidence, équipement...)

VI.3.2.3- La répartition des édifices publics : l'emplacement de chaque équipement est déterminé par une règle afin que tous ces équipements ou ces édifices répondent au reste de la place et de façon que chacun puisse être à la portée de remplir son objet principal. La ville doit posséder les cinq édifices de base qui sont : la mairie, l'église, la justice de paix, l'école et le presbytère. Peuvent s'ajouter d'autres établissements selon l'importance de la ville, comme : le théâtre, la gendarmerie, le marché, le tribunal...voire quelques fois des équipements pour les indigènes. Généralement, l'église et la mairie se localisent dans la place

¹² Malverti Xavier et Picard Aleth , les tracés des villes et le savoir des ingénieurs du génie : Algérie entre 1830-1870,sans date. P : 10

¹³ Malverti Xavier et Picard Aleth , les tracés des villes et le savoir des ingénieurs du génie : Algérie entre 1830-1870,sans date. P : 48

centrale de la ville, toutefois on trouve le théâtre et le marché dans cette place animée. Les équipements administratifs sont réunis autour de la même place. Tandis que certains bâtiments sont rejetés dans des emplacements moins centraux, par exemple : l'hôpital (pour des raisons d'hygiène).

VI.3.2.4- L'espace public et les plantations :

L'espace public représente un lieu d'échange et de communication, en milieu urbain cet espace se trouve sous plusieurs formes : rue, place, jardin... Donc l'espace public est le support privilégié de toute vie urbaine qui favorise la vie sociale, mais aussi, il répond à des aspects fonctionnels, culturels... grâce à ces multiples fonctionnalités l'espace urbain doit présenter un certain aspect esthétique, cela est assuré par le mobilier urbain tels que les arbres. Les alignements d'arbres sont utilisés dans le plan régulier de la ville pour renforcer la qualité architecturale et paysagère. Mais il reste que l'image du paysage urbain est relative au type d'arbre, les espacements, leurs formes et leurs dispositions sur le plan. A l'échelle urbaine, il peut y avoir continuité entre le bâtiment et le végétal dans la composition d'ensemble. Ils sont des outils d'aménagement précieux car ils sont susceptibles d'entraîner la création d'espaces. Les places de la ville sont tracées d'une manière perpendiculaire à la rue. Elles doivent être petites et entourées de portiques, mais si elles doivent être de grandes dimensions, il est préférable d'y planter de grands arbres et d'y construire des fontaines.

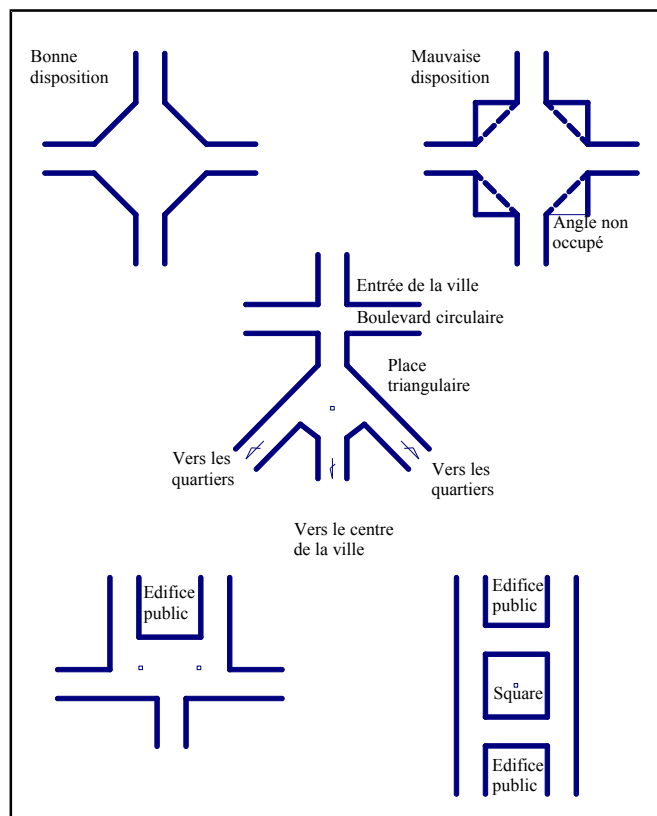


Figure-VI.1 : Dessins de quelques tracés urbains tirés du traité d'architecture de Léonce Raynaud

Source : Malverti. X et Picard.A, réadapté par l'auteur p : 44

VI.3.3- Les caractéristiques au niveau architectural :

« En 1844, cette même commission avait émis quelques conseils sur le meilleur système de construction à adapter en Algérie. Elle préconise l'utilisation de matériaux locaux et le respect, pour les nouveaux édifices, des distributions des maisons maures. En observant par exemple certains immeubles d'Alger ou des maisons de centre de colonisation, on observe une certaine influence des plans des maisons turques organisées autour de cour »¹⁴. Le bâti doit présenter quelques critères comme : l'homogénéité, la régularité. La commission responsable à la construction a fixé des critères, à savoir :

-La hauteur maximale des bâtiments à délimiter de 12.5m pour toute l'Algérie. Mais il faut noter que pour la ville d'Alger, les dimensions dépendent du prospect.

-Les maisons doivent présenter au moins un rez-de-chaussée et un étage.

-L'utilisation de matériaux locaux et le respect, pour nouveaux édifices, des distributions des maisons maures.

-Les rues situées Nord-sud sont à proscrire. Si sont inévitables, il faut de les onduler ou bien de les border de portique, d'arcades ou de toits saillantes pour avoir de l'ombres. Leurs largeurs doit être la plus faible possible. De ce fait, les orientations des maisons se trouvent dans la majorité des cas dans la bissectrice des points cardinaux.

-La disposition générale des bâtiments principaux, tous à pignons obliques sur les faces est incommode. Il serait mieux de mettre la face parallèle à la grande rue.

Selon Daniel Pelligra « Les constructions de la première période de la colonisation française ne comportaient ni balcons, ni saillies, ni stores, ni auvents, de même que le tracé des rues évitait soigneusement les lignes brisées. Ce n'est pas bien plus tard que l'on vit apparaître les colonnes, pilastres, corniches, les bas-reliefs floraux, les balustres inspirés du classicisme européen »¹⁵.

VI.4- L'habitat dans la ville de Jijel :

VI.4.1- Aperçu historique sur la ville de Jijel :

L'histoire de JIJEL remonte à quelques 2000 ans, cette wilaya a attiré au cours des siècles, tous les peuples expansionnistes de la Méditerranée. Comme les Phéniciens, les Romains, Étrusques, Byzantins, Mouvement islamique, Ottoman, et finalement les Français.

¹⁴ Malverti Xavier et Picard Aleth , les tracés des villes et le savoir des ingénieurs du génie : Algérie entre 1830-1870, sans date. P : 58-59

¹⁵ Algérie regards croisés : ouvrage édité avec le concours du commissariat général de l'année de l'Algérie en France, édition dirigé par Freddy Ghozland et Georges Rivière, édition Facih, rue de cirta-Hydra-Alger, 2003.P :55

Jijel a connu plusieurs noms à travers les civilisations, elle tirerait son nom du berbère «Ighil-Ighil», de colline en colline, de l'antiquité romaine « IGILGILI », cercle de pierres sur lequel, la cité s'est construite pour échapper aux invasions venant du Nord.

La première urbanisation dans la région (la cité citadelle) était construite sur une presqu'île aux falaises rocheuses, cette place antique, choisie dans un but défensif, pouvait servir de comptoir sur aux transactions commerciales des premiers marins de la Méditerranée.

L'urbanisation de Jijel est totalement détruite en 1856, après un terrible séisme frappa la région, terre suivi d'un raz-de-marée, réveilla en sursaut la population qui a du fuir vers la campagne environnante dès les premières secousses, donc, la vieille cité marquée par plus de 20 siècles d'histoire fut détruite.

Le centre ville présente un héritage colonial, elle est construite par le génie de l'armée française, avec des principes d'urbanisme de style classique.

La figure suivante (VI.2) montre les différents périodes de l'urbanisation de la ville.

Avant 1856 : est la veille ville (l'implantation des civilisations anciennes-la cité citadelle-), c'est la place de la caserne militaire aujourd'hui.

1856-1962 : représente le noyau colonial

1962-1974 : correspond à l'extension de la ville vers le coté Est, Sud-Nord

Après 1974 : les nouvelles extensions après l'Algérie indépendante.

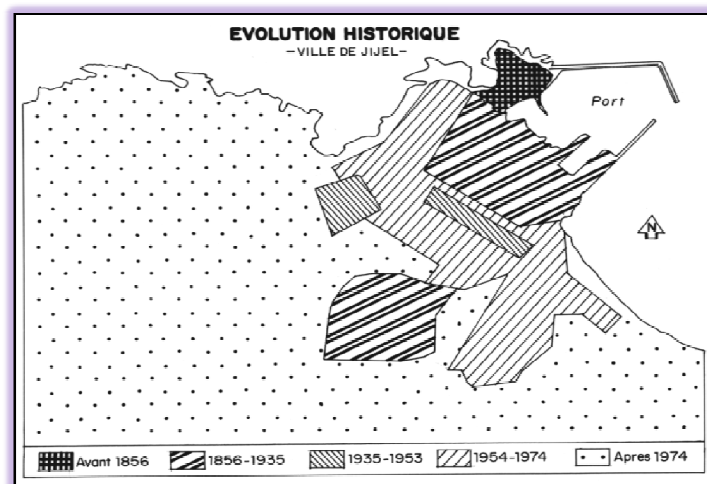


Figure –VI.2 : L'extension de la ville de Jijel

Source : POS 1-Jijel-

VI.4.2-La logique d'évolution de l'habitat dans la ville de Jijel :

La ville de Jijel a connu une expansion urbanistique énorme de sa périphérie. Dès les années soixante dix, elle a aussi connu plusieurs étapes de croissance urbaine très précoce, où elle a vu la juxtaposition des quartiers à coté du centre colonial, celui-ci représente à l'époque, la ville nouvelle (cette dernière est nommée par les Jijeliens : le triangle). Pour cette ville on trouve trois étapes d'évolution et qui sont :

- **La première étape :** Cette étape correspond à l'époque coloniale, elle englobe les types d'habitat suivants : contigu colonial, villa et recasement et auto-construit. Ces types se présentent dans le centre ville, une partie du quartier plage, une partie du quartier Pépinière et le quartier Assous. Cette période se caractérise par un type architectural plus ou moins homogène.
- **La deuxième étape :** Elle regroupe les quartiers qui sont édifiés entre 1962 et 1974, et qui sont : village Moussa, village Mustafa, la Pépinière, la crête. Globalement cette partie de la ville se caractérise par un tissu irrégulier, ainsi que par la domination de l'habitat type collectif. En ce période, ces quartiers ont connu aussi des opérations de densification.
- **La troisième étape :** Cette étape correspond à l'époque actuelle (après 1974), où le phénomène des extensions urbaines périphériques s'étend vers la direction Sud-ouest et Est avec l'émergence des grands ensembles, et les lotissements et même l'habitat auto-construit.

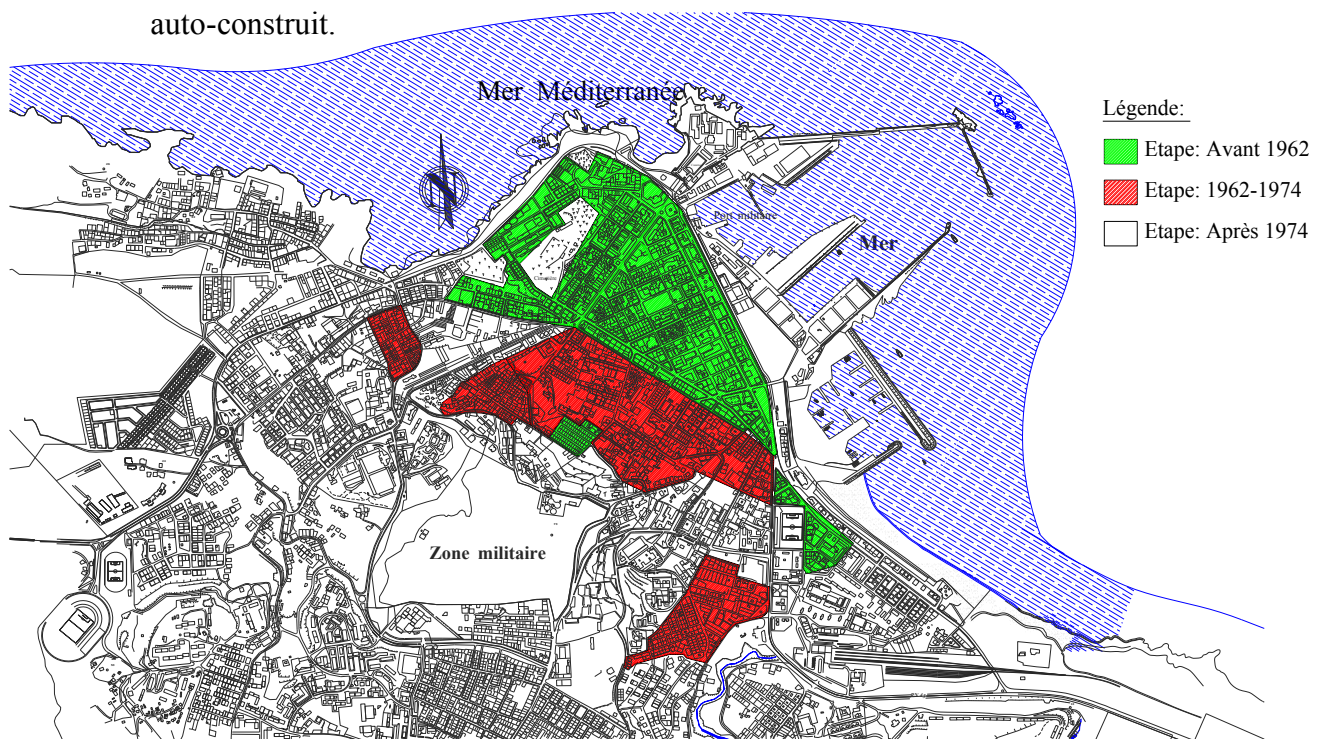


Figure-VI.3 : les différentes étapes d'évolutions de l'habitat à Jijel

Source : Auteur, 2009

VI.4.3- Les différents types d'habitat dans la ville :

La production en matière d'habitat dans la ville de Jijel est riche, elle varie de l'habitat colonial avec ses villas, son contigu et son recasement à l'habitat récent qui se caractérise par le collectif (Z.H.U.N), l'auto-construit, les lotissements ainsi que les bidonvilles.

VI.4.3.1- L'habitat contigu :

VI.4.3.1.1- Contigu colonial : On trouve ce type surtout dans le centre ville de la wilaya avec une légère extension coté Sud du centre. D'une manière générale les colons ont occupé la

bande littorale de la ville, la plus proche à la mer. Ce type d'habitat est le résultat d'une production urbanistique importé par les colons, de ce fait, le modèle est caractérisé par sa forme urbaine en damier, l'aspect extérieur du contigu colonial se distingue par la généralisation des ouvertures des étages donnant sur l'extérieur sous forme de porte fenêtre, ainsi que l'utilisation des éléments de décor, ainsi que les garde-fous en fer forgé.

VI.4.3.1.2- Contigu récent :

Ce type d'habitat se concentre dans le centre ville et les quartiers qui l'entourent. Il se distingue du colonial par son aspect extérieur. Les formes d'habitations dominantes sont la forme carrée et rectangulaire, et dans tous les cas la forme d'habitation épouse celle de la forme du terrain. L'aspect extérieur du contigu récent se distingue par les ouvertures donnant sur l'extérieur sous forme de fenêtre, avec des balcons entre les chambres avancées, et des garde-fous en maçonnerie.

VI.4.3.2- L'habitat type recasement :

Son apparition remonte à l'époque coloniale, c'est un type de logement destiné à loger la population rurale qui s'est greffée sur la ville, à la recherche d'un travail et de la sécurité.

A Jijel on trouve des recasements collectifs et individuels. Les habitations sont identiques et implantées sous forme de rangés parallèles.

Vue sa destination et son caractère économique, l'aspect extérieur de ce type est marqué par une pauvreté, et le traitement des façades se limite à des petites ouvertures rectangulaires ou carrées, pour un minimum d'éclairage et d'aération par exemple : la cité Assaous, la cité Casorec.

VI.4.3.3- L'habitat type villa :

C'est un produit de la classe bourgeoise coloniale ainsi que la classe bourgeoise actuelle. Il se caractérise par sa localisation dans les sites calmes offrant des vues panoramiques, tel que la plage. L'aspect extérieur est très variable, distingué par le type d'ouverture, les balcons, ainsi que par les matériaux de constructions utilisés.

Ce type d'habitat est généralement extraverti, il s'ouvre sur l'extérieur avec les grandes ouvertures et les portes-fenêtres.

On peut distinguer facilement les villas coloniales à celles des villas récentes à travers une lecture des façades et de l'aspect architectural. En effet les villas construites dans l'époque coloniale se caractérisent par une toiture en pente, l'utilisation des matériaux rouge tels que la tuile, ainsi qu'une hauteur relativement basse. Tandis que les villas récentes sont marquées par une toiture plate utilisée comme terrasse, ainsi que le nombre d'étages est supérieur au nombre d'étages des villas coloniales.

VI.4.3.4- L'habitat auto construit :

Il est le fruit d'une production populaire d'habitat. En effet-il s'est inspiré dans son organisation intérieure de l'habitat traditionnel. Il est caractérisé par un tissu dense, parfois irrégulier. Le premier quartier a pris l'apparition au début du siècle "le faubourg" s'est greffé à la ville coloniale tout en se distinguant par sa forme urbaine et ses formes de construction. La structure de ce type s'organise à partir d'un axe routier principal souvent central. Les autres axes routiers moins importants prennent naissance généralement au niveau de l'axe central pour se propager dans le quartier et forment les limites des îlots. La concentration des équipements et des services destinés au quartier est la marque de ce type d'habitat.

Du point de vue des formes générales, les constructions ont un aspect irrégulier et inachevé, les façades ne présentent pas une grande variété, elles sont dotées d'ouvertures rectangulaires, soit avec balcon tout le long de la façade soit avec des balcons entre deux chambres avancées.

VI.4.3.5- L'habitat type lotissement :

Le lotissement représente une procédure d'urbanisme opérationnel qui permet à la création d'un tissu urbain dans un cadre réglementé par les lois des réserves foncières. Son statut a été fixé pour la première fois de façon cohérente, sous les français. A Jijel, les plus anciens quartiers remontent à 1974, et ils se localisent en générale à la périphérie du centre ville. Les lotissements quelque soit leurs type ou statut (étatiques, privés, illicites, légaux, anciens ou nouveaux...) représentent le $\frac{3}{4}$ du parc du logement à Jijel.

L'aspect urbanistique imposé par l'architecte, ce qui fait que ce type de construction est dans les normes. L'aspect extérieur varie, et le produit est riche en volume et façade. La hauteur des logements est presque unifiée et elle varie du R+1 à R+2.

Aujourd'hui, le lotissement est devenu non seulement un mode d'aménagement, d'équipement et de production de terrains à bâtir, mais aussi un moyen pour l'administration de contrôler les divisions foncières de propriétés.

VI.4.3.6- L'habitat collectif :

La première apparition de ce modèle à Jijel remonte à la période coloniale après l'indépendance les autorités locales de la wilaya ont lancé plusieurs programmes du logement collectif, ceci principalement dans le cadre de logements sociaux. Ce type d'habitat se localise dans les sites situés dans l'axe d'extension de la ville vers le Sud- Ouest. La ville a connu d'importantes réalisations de ce type, à partir de 1974, sans oublier celles de l'époque coloniale, exemple : l'habitat collectif de la plage. Les cités sont composées par un ensemble d'immeubles identiques, qui diffèrent selon l'époque de leur construction. Dans la forme, le

type colonial et le type récent ne se distingue pas, et la différence est dans le traitement des façades et surtout pour la façon de concevoir les balcons.

VI.4.3.7- Habitat précaire : Ce type d'habitat groupé dans la ville constitue des poches de pauvreté dépourvues de toute viabilisation et ne répondant nullement aux conditions minimales de salubrité. Il se localise à l'est de la ville de Jijel dans l'agglomération Harratene à forte densité. Ce tableau synthétise l'ensemble des typologies déjà cités-ci dessus :

Facteur	caractéristique	Auto-construit	Lotissement	villa	collectif	contigu	recasement
Période d'apparition	Avant 1962	◆		◆	◆	◆	◆
	Après 1962		◆				
Statut juridique	Réglementé	◆	◆	◆	◆	◆	◆
	Non réglementé	◆					
Caractéristiques urbanistiques	Tissu dense irrégulier	◆					
	Tissu régulier		◆	◆	◆	◆	◆
	Existence d'espace libre		◆	◆			
Caractéristiques architecturales	Constructions semblables ou presque alignées	◆			◆	◆	◆
	Constructions distincts non mitoyennes		◆	◆			
	Constructions alignées, groupement de 2 à 5 logements				◆		◆
	Constructions sous forme d'immeuble, groupes, plus de 6 logements				◆		

Tableau VI-1: les caractéristiques des types d'habitat à Jijel

Source : Mohdeb.R, P : 39

VI.4.4- Les différents types d'habitat dans la zone d'étude :

Le tissu colonial est doté d'un cadre bâti plus ou moins homogène (un pourcentage important des maisons avec cours), son occupation a été étudiée par les colons. La ségrégation sociale, le mode de vie et la tradition sont reflétées dans la manière du découpage du parcellaire. Les parcelles se différencient suivant le type d'habitat (colonial, arabe).

L'habitat colonial occupe de grandes parcelles juxtaposées le long des voies. L'accès aux constructions se fait directement par la rue. L'habitat arabe occupe de petites parcelles dont certaines s'alignent le long de la voie et d'autres s'organisent à l'intérieur de l'îlot, ce qui rend l'organisation dans l'îlot plus complexe. Les accès aux constructions se font généralement par le biais d'une impasse (la connotation locale est Skif). Voir figure (VI. 4) qui présente les limites de la zone d'étude.



Figure-VI.4 : Les limites de la zone d'étude

Source : Auteur, 2009

L'enquête sur terrain nous a permis de déterminer les types d'habitat suivants :

VI.4.4.1- Type individuel colonial :

Ce type d'habitat occupe de grandes parcelles communicantes avec la rue d'ou il y a facilitée d'accès. Les constructions se présentent en un logement au rez-de-chaussée ou au 1^{er} étage. Il est caractérisé par une organisation des espaces extravertie, l'ornementation des façades, toiture en pente et la présence d'une cour à l'arrière façade, des jardins latéraux ou bien patio. D'après notre investigation on a trouvé un type de maison avec un patio et une cour à l'arrière de la parcelle (VI.2). La photo (VI.1) représente une maison colonial avec jardin latéral se trouve sur le boulevard du 1^{er} novembre.



Photo-VI.1 : Maison coloniale individuelle avec jardin

Source : Auteur, 2009



Photos -VI.2 : des vues sur une maison coloniale individuelle avec patio et cour

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.2- Type individuel arabe :

Ce type d'habitat occupe de petites parcelles où l'accès se fait soit par la rue qui limite l'îlot soit par des impasses cas des parcelles qui se trouvent à l'intérieur de l'îlot. Les constructions sont en général à un seul niveau. Elles se caractérisent par une organisation intravertie des espaces autour d'une cour centrale sous une forme en (U) ou bien en (L). Les façades extérieures sont aveugles avec un aspect architectural pauvre soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, elle a un aspect rural. Mais on remarqué également d'autre maison introvertie ou la richesse est exprimée dans le vide fermé, ouvert au ciel.



Photos-VI.3 : Vues sur des maisons individuelles type arabe

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.3- Type récent : Ce type d'habitat regroupe les constructions récentes réalisées soit dans le cadre des différentes opérations de rénovation ponctuelles de constructions vétustes, soit des constructions réalisées sur des parcelles libres (non occupées). Elles se caractérisent par un aspect architectural monotone, ce type a créé une rupture avec le style colonial.



Photo-VI.4 : Habitat récent

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.4- Type semi - collectif : Il est représenté par une construction à deux niveaux (R+1) regroupant plusieurs logements autour d'un grand espace central (cour) dont l'accès se fait à partir des rues qui limitent la construction. Cette construction en un seul bloc couverte par une grande toiture en structure métallique, aussi, il représente un aspect architectural ordonné.



Photo-VI.5 : Habitat semi - collectif colonial

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.5- Type collectif colonial : Ce type de construction date de l'époque coloniale. Il occupe de grandes parcelles communicantes avec les rues et qui se trouve sous trois formes :

VI.4.4.6- Type immeuble de rapport : C'est une disposition de logements aux étages supérieurs, où le rez-de-chaussée est affecté pour le commerce et les services. Les constructions sont situées dans les grands axes et les rues commerçantes et se caractérisent par leurs niveaux qui dépassent R+1 et un aspect architectural colonial (ornementation des façades et toitures en pente).



Photo-VI.6 : immeuble de rapport sur la rue 1^{er} Novembre

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.7- Type Harat : D'après ABBAOUI Messaoud et al, la harat est : « *Une tranche d'habitat empreint d'urbanité signifie un mode d'organisation d'une unité parcellaire de base (qui reste la parcelle) pour un collectif humain ayant des intérêts communs. Une tranche d'habitat abrite aussi bien la mixité sociale, urbaine que de l'activité* »¹⁶.

C'est une forme d'habitat avec une organisation des logements autour d'une cour collective à ciel ouvert, généralement avec deux niveaux, l'étage est occupé par plusieurs ménages. Les façades sur les rues sont simples, on signale quelques décorations sur les limites des fenêtres.

Ce type d'habitation se trouve toujours en communication avec la rue, car le rez-de-chaussée est affecté à l'activité commerciale



Photo-VI.7 : Habitat type Harat

Source : Auteur, 2009

¹⁶ Abbaoui messaoud, Azizi nourredine et Djemili abderezak, Revue perspectives scientifiques & société, N° 1, septembre 2008

VI.4.4.8- Type H.L.M :

Une habitation à loyer modéré est représentée par deux exemples localisés au niveau de l'avenue du 1er novembre et l'autre au niveau de l'avenue Emir Abdelkader. Ils se présentent sous forme de trois blocs de 05 niveaux occupant l'ensemble d'un îlot. Les trois blocs qui se trouvent sur l'avenue Emir Abdelkader possèdent une place qui donne sur celle-ci, c'est la place du cirque.



Photo-VI.8 : Bâtiment type H.L.M

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.9- Type collectif récent :

Le collectif récent correspond à l'habitat promotionnel réalisé au niveau du centre ville (logements CNEP). Il se présente sous forme d'un immeuble à huit niveaux (R+7). Le rez-de-chaussée de cet immeuble est réservé aux commerces et services, et les étages supérieurs pour l'habitat. La construction a une forme de (L) dégageant une grande aire de jeux à l'intérieur. Cet immeuble ne s'intègre pas dans son environnement, c'est surtout une exploitation du terrain à des fins économiques.



Photo-VI.9: Bâtiment type collectif récent

Source : Auteur, 2009

VI.4.4.10- Type habitat d'accompagnement :

Dans la zone d'étude, l'habitat d'accompagnement est représenté par les logements de fonction des différents établissements et organismes publics.

Conclusion :

Le terme habitat possède plusieurs significations selon divers domaines (social, écologique...), ce qui engendre l'existence de plusieurs typologies : collectif, individuel, traditionnel, colonial... l'architecture coloniale en Algérie est un prototype de l'architecture du 19^e siècle des villes Françaises, ces dernières sont le résultat de plusieurs combinaisons : premièrement le principe orthogonal des villes d'Europe hérité de l'architecture romaine, les interventions d'Hausmann et quelques inspirations des squares et jardins anglais. Selon Daniel Wiczorek : « la plupart des historiens de l'urbanisme relèguent le discours dans l'ombre des plans et des espaces effectivement construits. Les mémoires d'Hausmann n'y sont plus que la paraphrase des travaux d'extension de Paris, et les Cités jardins de demain connotent simplement les plans de Letchworth et Welwyn »¹⁷

La pensée française est imprégnée dans la philosophie de la ligne droite. Selon Bertrand M.J : « Le plan de la ville est un facteur essentiel qui oriente les déplacements et hiérarchise les perceptions....le plan en damier égalise les distances et les directions »

L'habitat à Jijel se présente sous plusieurs formes, composé des unités homogènes que nous appelons type. Le type colonial est caractérisé au niveau urbain par l'alignement des habitations, des formes régulières pour les îlots et les parcelles ce qui donne un tissu régulier. A l'échelle architecturale, l'habitat de la période coloniale est caractérisé par une certaine homogénéité c'est-à-dire c'est les mêmes principes qui se répètent ; ce qui concerne les matériaux de construction, la présence du patio, toiture en pente...

¹⁷ A. Lopez de Aberasturi, Camillo Sitte et les débuts de l'urbanisme moderne, édition O.P.U, Alger, Algérie, 1984. P : 7